

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 16 février 2018

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2018

Dans l'académie de Caen l'effort de l'Éducation nationale pour la ruralité se renforce

Conformément aux engagements du président de la République, le ministre de l'Éducation nationale s'est engagé pour la réussite de tous les élèves scolarisés dans le 1er degré sur l'ensemble des territoires : à la rentrée 2018 dans l'académie de CAEN le taux d'encadrement sera donc renforcé avec 5,83 professeurs pour 100 élèves en 2018 comparé à 5,68 professeurs pour 100 élèves en 2017.

Les 3 881 postes de professeurs créés à la rentrée 2018 pour 32 657 élèves de moins permettront, sur l'ensemble du territoire, le financement du dédoublement de 100% des CP REP, et d'au moins 50%, en tendant autant que possible à 100% des CE1 REP+.

Dans notre académie, cela se traduit par :

- **15 classes de CP en REP+ dédoublées à la rentrée 2017,**
- **54 classes de CP REP et 15 classes de CE1 REP+ dédoublées à la rentrée 2018.**

Le dédoublement sur 2017 et 2018 des classes de CP et CE1 en REP et REP+ ne se fait :

- **ni au détriment du remplacement** : Sur les 595 emplois de remplaçants de la rentrée scolaire 2017, 22 nouveaux postes de remplaçants ont été créés. Ce potentiel sera renforcé à la prochaine rentrée par la création de 10 nouveaux emplois.
- **ni au détriment de la ruralité** : dans les deux départements les plus ruraux de l'académie, la Manche et l'Orne, la baisse des effectifs a atteint 493 élèves pour la Manche et 574 pour l'Orne en 2017. En 2018, la Manche devrait à nouveau perdre 357 élèves tandis que l'Orne verrait ses effectifs baisser de 559 élèves. Soit une perte de 850 élèves en 2 ans pour la Manche et 1133 élèves en 2 ans pour l'Orne.

Dans le même temps, le taux d'encadrement de ces deux départements a fortement progressé :

- Pour la Manche, il devrait passer de 5,74 professeurs pour 100 élèves à 5,90 en prévision pour la rentrée 2018.
- Pour l'Orne, il devrait passer de 6,13 professeurs pour 100 élèves à 6,28 à la rentrée 2018.

Pour la prochaine rentrée (année scolaire 2018/2019), il est à nouveau prévu un effort très important de l'Éducation nationale pour les territoires ruraux :

Le travail sur la carte scolaire se réalise actuellement dans chaque département, comme à l'habitude à cette période. Des ajustements sont encore possibles, y compris avant l'été pour prendre en compte les aléas des effectifs. Compte tenu de la mobilité des populations au sein de certains départements et de la difficulté à garantir une qualité pédagogique suffisante dans certaines écoles accueillant un trop faible nombre d'élèves, des fermetures de classes apparaissent, comme chaque année, souhaitables pour les élèves comme pour les communes.

Cette phase suppose un processus de dialogue renforcé avec les élus, amorcé bien en amont des décisions finales sur les postes et les classes, afin d'encourager toutes les initiatives destinées à améliorer le fonctionnement du service public d'éducation dans les territoires ruraux (regroupements d'écoles adaptés à la réalité géographique, campus de l'école du socle, ...) et ainsi construire ensemble l'école rurale de la réussite.

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

CONTACT

communication@ac-caen.fr

Laure Cours-Mach

Responsable

02 31 30 16 35 / 06 79 31 21 09

Fanny Gallien

Assistante

02 31 30 15 03